

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 24 (1987)
Heft: 885

Artikel: Le néo-impérialisme tertiaire
Autor: Jaggi, Yvette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1019919>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le néo-impérialisme tertiaire

En marche vers la société post-industrielle, les pays de l'OCDE se retrouvent quasiment tous avec un secteur tertiaire important. Les services, publics ou privés, occupent même plus des deux-tiers de la main-d'œuvre dans les économies aux structures les plus avancées, telles le Canada, les Etats-Unis, les Pays-Bas ou la Belgique.

Les activités du secteur tertiaire sont réputées difficilement exportables. Et pourtant, le commerce des services se développe très fortement, dans une mesure que des statistiques pas encore fiables permettent au mieux d'apprécier. Ainsi, la croissance moyenne des ventes de services à l'étranger a partout été supérieure à celle des exportations de marchandises dans les années 1976-85. Revenus des capitaux compris, les exportations de services jouent même un rôle primordial en Belgique/Luxembourg et en Suisse, avec plus de trois mille dollars par habitant en 1985.

Le cas de la Suisse est connu: le solde traditionnellement négatif de la balance commerciale est largement compensé par celui, régulièrement positif, de la balance des revenus. Et cela grâce d'abord aux exportations de services (tourisme, assurances, etc), qui ont laissé des recettes nettes de plus de 9,9 milliards de francs en 1986 (contre moins de 7,2 milliards pour le trafic de marchandises). Grâce ensuite bien sûr aux revenus des capitaux, qui ont rapporté 26 milliards, pour des versements de 10,8 milliards à titre de rémunération aux investisseurs étrangers.

Le cas des Etats-Unis est plus nouveau: ses exportations de services, désormais en forte progression, ne représentent pas encore 4% du produit intérieur brut, et correspondent tout juste à 600 dollars par habitant. Mais, pour l'an dernier, le Département du commerce américain évalue à 48 milliards de dollars les ventes de services hors USA, sans compter les quelque 100 milliards de dollars d'affaires entre filiales de sociétés américaines à l'étranger. Les

lobbymen des «invisibles» exportables relèvent que si les USA s'enfoncent depuis 1985 dans les déficits budgétaire et commercial, ils pourraient bien devoir leur salut aux services, parmi lesquels les transports et le software jouent un rôle important — de même que le tourisme en temps de dollar bas. Le rendement de «l'impérialisme culturel» est aussi intéressant: Rambo et Dallas rapatrieraient un milliard net par an, et les franchiseurs, McDonald en tête, des sommes en augmentation rapide malgré leur tendance à réinvestir sur place.

Le sort du commerce des services ouvre la voie à de nouveaux échanges, mais aussi à de nouveaux rapports d'influence. Les USA, qui travaillent plutôt en circuit interne, ont trouvé — sans peut-être le vouloir — un nouveau champ d'intervention dans l'économie internationale. Ils voudraient accentuer leur influence dans un secteur où ils se sentent à juste titre relativement forts, mais se heurtent à de vives réactions protectionnistes.

D'où la demande faite par les USA au GATT (Accord général sur le commerce et les tarifs) de s'occuper à l'avenir aussi des services, et plus seulement des marchandises. On n'en est pas encore à l'application de la clause de la nation la plus favorisée dans le secteur tertiaire, mais l'extension du domaine de compétence du GATT, au cours des années à venir, ne fait aucun doute. Ce qui inspire à l'UBS le commentaire suivant: «Il est clair qu'une libéralisation des échanges internationaux de services renforcerait le développement de ce secteur. Une telle évolution stimulerait toutes les économies et améliorerait les prestations offertes aux consommateurs». (*Notices économiques UBS*, octobre 1987)

Comme quoi les intérêts des puissants peuvent l'emporter sous le couvert d'un profit général — tellement général qu'il en devient difficilement perceptible.